-e- HEAD Genève	**Bachelor HES-SO en Design** HEAD - Genève **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023-2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design Produit - design bijou et accessoires
Titre du module	**Modules d'Atelier et de projets 5**
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	35DBMA (D.CV.334.35DBMA.FE.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les Modules d'Atelier et de projets 1,2,3 et 4
Langues principales	Français / Anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Le module consolide les connaissances et les pratiques des semestres précédents. **Atelier** : maîtrise du processus de création de produit et de collection, en adaptant une méthodologie de manière autonome. Etre capable de respecter le cadre d'un mandat industriel. Pouvoir rendre compte de son processus de travail, savoir l'analyser, le critiquer et le mettre en perspective. Intégrer les critiques externes et rebondir. Savoir présenter et valoriser son travail et son concept.
Contenus et formes d'enseignement	**Atelier** : projets thématiques et séminaires collectifs. Les compétences complémentaires des enseignants en charge de cet atelier permettent d'introduire une vision large des possibles activités dans le champ de la création du bijou. Prolongement de l'enseignement : participation à des événements organisés par l'école et extérieurs à l'école, participation à des concours et à des projets communs selon les opportunités, rencontres de créateurs et de professionnels à travers les conférences et les workshops avec des invité-e-x-s, visites d'expositions et d'entreprises.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeur-e-x-s responsable-x-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : **Atelier** : le travail sera évalué par un jury mixte (enseignant-e-x-s et invité-e-x-s ou partenaires extérieur-e-x-s). Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation	Pas de remédiation possible. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant- Pas de remédiation pour un module répété.
Enseignant-e-x-s	Yves Corminboeuf, David Roux-Fouillet, Fabrice Schaefer, Valérie Ursenbacher et autre-s intervenant-e-s
Nom du/de la responsable du module	David-Roux Fouillet
Descriptif validé le	10.07.2023
Par	Nina Gander

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO